

L'EUR/USD s'apprécie encore, la BCE va intervenir

A 1,2160 dollar au plus haut jeudi 3 décembre, l'euro gagne près de 8 % en cette année 2020. Petit rappel pour les nouveaux lecteurs des actus phares, la hausse de la monnaie nationale entraîne certes un moindre prix des importations mais en contrepartie il y aura une hausse du prix des exportations. Il est en revanche encore loin de son record à 1,58.

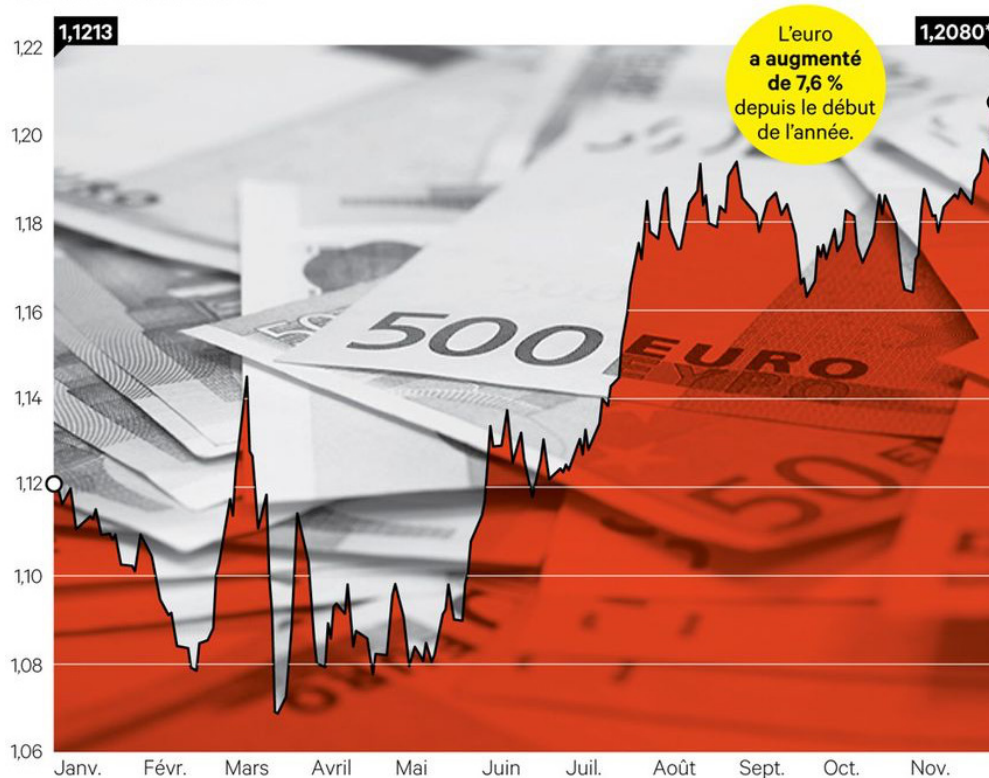
De façon plus générale, plusieurs paires de devises asiatiques, dont le renminbi, se sont appréciées face au dollar. Mais les banques centrales asiatiques, hormis pour la Chine, n'ont pas forcément de quoi contrer l'appréciation de leur devise par la reconstitution de leurs réserves en devises étrangères (l'achat de devises étrangères donne un signal au marché : on s'intéresse davantage à ces dernières plutôt qu'à la monnaie nationale).

Dans cette période de pandémie, cette appréciation de l'euro n'est pas forcément bon signe puisqu'elle augmente le risque de déflation, les exportateurs étant pénalisés surtout outre Atlantique. La BCE doit à ce sujet faire des déclarations et va certainement annoncer une baisse des taux d'intérêts pour enrayer cette hausse. En tout cas les hedge funds restent pessimistes puisque la plupart se positionnent malgré cette intervention vers une trajectoire ascendante de l'euro.

Cette baisse des taux est certainement la meilleure solution qu'a la BCE pour booster la reprise économique de l'Europe. Mais le potentiel succès du vaccin Pfizer devrait changer la donne ...

Source : Les Echos

L'euro face au dollar



JpMorgan rachète 55ip, start-up de Fintech

La division de gestion des actifs de JP Morgan Chase a décidé d'acheter une start-up de Fintech. Cette start-up aura pour rôle d'aider les conseillers financiers à optimiser la construction de portefeuilles ainsi que leurs fiscalité grâce à leur automatisation. Le projet d'acquisition de la société 55ip basée à Boston, a été annoncé ce mercredi 2 décembre 2020 dans un communiqué de presse. Le directeur des opérations, Jamie Dimon, avait déclaré au début de l'année que JP Morgan était à la recherche de rachats.



Selon le PDG de JP Morgan Asset management (gestion d'actifs) « Les conseillers sont de plus en plus à la recherche d'outils intelligents et automatisés permettant simplicité et efficacité (...). En acquérant 55ip, nous accélérons nos investissements importants dans la technologie avancée des conseillers ». JPMorgan n'a pas désiré divulguer le montant qu'elle a l'intention de payer pour le rachat de cette start-up. Les deux sociétés ont cependant annoncé en Octobre un partenariat qui permettra de transférer des participations dans des portefeuilles tout en minimisant le montant des impôts dus.

Ils cherchent donc à optimiser l'efficacité de leurs gestionnaires d'actifs (Fintech), voire à terme de les remplacer (Intelligence Artificielle). Cela pose toutefois des questions éthiques. En augmentant l'efficacité des gestionnaires d'actifs, le besoin et le recrutement d'Asset Managers sera moins important dans les banques d'investissement. En effet, celles-ci mettent en place de plus en plus de plans sociaux (Société Générale, Lloyds Banking group, Deutsche Bank). Néanmoins, en ces temps difficiles, cette division représente une ressource potentielle (la banque d'investissement de BNP Paribas représente une grande partie du résultat ce trimestre). Les banques d'investissements adoptent des stratégies de plus en plus divergentes. Elles sont orientées, soit vers leurs banques d'investissement dans une optique d'accroissement de leurs résultats prévisionnels, soit vers des licenciements afin de réduire les coûts salariaux. Investir est crucial pour une entreprise qui souhaite se développer et pour entretenir sa pérennité. Se pourrait-il que cette acquisition ne présage d'un souhait de supprimer des postes et d'optimiser leurs ressources tant financières qu'humaines ? Investissent-ils en espérant que cette division participera (comme BNP) à l'augmentation du résultat prévisionnel ? Quelle stratégie sortira gagnante ? Nous ne le saurons qu'à la fin de cette crise sanitaire mondiale.

Source : CNBC

Résilier sa mutuelle à n'importe quel moment

Changer de mutuelle à tout moment est désormais autorisé. En effet, à compter de ce 1er décembre, il est possible de résilier son contrat de complémentaire santé à tout moment, dès lors qu'il a au moins douze mois. Cette résiliation est sans frais, et sans avoir à justifier sa décision. Jusqu'ici, à quelques exceptions près, on ne pouvait changer de mutuelle qu'une fois dans l'année, en s'y prenant au moins deux mois avant la date d'échéance du contrat. La règle est donc désormais la même que pour les assurances auto, moto ou encore habitation.

En revanche, quant à l'assurance emprunteur, cette mesure n'a finalement pas été adoptée par les parlementaires et la résiliation annuelle (possible une fois par an) reste donc de vigueur pour ce type d'assurance, pour les contrats de plus de douze mois.

Cette souplesse ouvre les portes à la concurrence et permet aux clients d'être plus exigeants. Dans un souci de perte de clientèle, les compagnies d'assurance seront contraintes à maintenir les prix voire envisager une baisse afin de rester compétitive et répondre aux exigences des clients. Les compagnies d'assurance devront proposer davantage d'offres attractives pour attirer et fidéliser les clients. La présence de forte concurrence entraînera une modification de la distribution des parts de marché et, par conséquent, un alignement des prix. Par ailleurs, cette possibilité de résiliation de contrat à tout moment engendrera des coûts administratifs de plus en plus importants.

